

Arnaque aux tickets de la française des jeux

Par MARTINE Raymond, le 22/05/2010 à 00:48

Bonjour,

suite à la découverte d'une fraude d'un revendeur de la française des jeux, j'ai contacté celleci qui a effectué un contrôle chez le détaillant. Ce contrôle s'étant révélé positif, la française des jeux a retiré son agrément à ce commerçant et m'a envoyé un mail de remerciement.

Aucune autre action n'a été menée contre ce détaillant et je voudrais savoir comment obtenir réparation pour le réel "manque à gagner" qui durait depuis des années.

J'achetais toute les semaines des tickets de la FDJ et je ne risquais pas de gagner car ce détaillant grattait légèrement la case "nul si découvert " et triait donc les tickets avant la vente pour se garder les gagnants pour lui.

Je trouve également anormal que la seule sanction soit la perte de l'agrément de la FDJ et que celle-ci ne fasse pas d'autres actions pour le remboursement des joueurs floués.

Merci de votre retour, cordialement.